



APPEL A COMMUNICATION
 Dans le cadre de la 10^e édition des Journées scientifiques
 de l'Université de Toulon

**Le Groupe de Recherche en Management (GRM) et l'IAE de Toulon
 organisent en collaboration avec la Revue de l'Organisation Responsable**

**Le 26 avril 2016 au bâtiment PI du campus de
 Toulon - Porte d'Italie**

*Le colloque « **Responsabilité Sociétale et Management
 des Organisations** »*

*Avec le soutien du Réseau international de Recherche sur les Organisations et le
 Développement Durable*

<p>Responsabilité Sociétale et Management des Organisations</p>

L'exubérance boursière, la crise de confiance et les dérives financières caractérisant les trois dernières décennies ont fortement contribué à l'émergence d'une prise de conscience collective ayant conduit, sous l'impulsion d'institutions internationales, d'investisseurs, d'entreprises, d'ONG, d'associations, voire de simples citoyens, à la mise en œuvre de politiques volontaristes en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO). À cet égard, la RSO constitue un levier puissant au service des équipes dirigeantes, susceptible de contribuer à la mise en œuvre de modes de management renouvelés en phase avec les valeurs actuelles de notre société. Elle incite à l'innovation dans toutes ses dimensions, y compris sociales et sociétales (Berger-Douce, 2011, 2014).

Si l'on se place dans cette perspective, la RSO pourrait conduire à un changement de paradigme propice à l'émergence d'un modèle de management responsabilisant (ex : Kemp, Loorbach et Rotmans, 2007), et ce quelle que soit la taille des organisations concernées.

Le déploiement des politiques de RSO et les modes de management qui en résultent peuvent toutefois susciter de vives controverses et se heurter à des problèmes de fond susceptibles d'altérer la performance globale des organisations (ex : Germain et Trébucq, 2004 ; Baret, 2006). Ces problèmes sont le plus souvent liés à des aspects institutionnels, culturels, juridiques, organisationnels, économiques ou financiers qui méritent d'être explicités si l'on souhaite progresser dans la compréhension et l'analyse des facteurs bloquants et des axes de développement d'un modèle de management responsabilisant compatible avec les préceptes de la RSO. Par ailleurs, de nombreuses organisations ont réussi à dépasser ces facteurs de blocage en développant de nouvelles capacités qui offrent aux chercheurs autant de voies de recherche pour une implémentation concrète de la RSO.

Ce colloque a pour ambition générale de créer un espace de dialogue et d'échange pour les chercheurs en sciences de gestion poursuivant des travaux sur le thème de la responsabilité sociétale et le management des organisations. Il vise en particulier à apprécier la réalité des engagements proclamés en matière de RSO ainsi que leurs conséquences tant sur les modes de management que sur la performance globale des organisations, en privilégiant deux thématiques centrales :

- RSO et Management Responsabilisant
- Responsabilité Sociétale et Performances des Organisations

Références

Baret P. (2006), « L'évaluation contingente de la Performance Globale des Entreprises : une méthode pour fonder un management socialement responsable ? » in *Responsabilité sociale de l'entreprise : Pour un nouveau contrat social*, sous la direction de Jean-Jacques Rosé, Editions De Boeck Supérieur, collection Méthodes et recherches

Berger-Douce S. (2011). « Le développement durable, un levier d'innovation pour les PME ? », *Revue Française de Gestion*, vol. 37, n° 215, p. 147-166.

Berger-Douce S. (2014). « Capacité dynamique d'innovation responsable et performance globale : Etude longitudinale dans une PME industrielle », *Revue Interdisciplinaire Management, Homme(s) et entreprise*, vol. 3, n° 12, p. 10-28.

Germain C., Trébucq S. (2004), « La performance globale de l'entreprise et son pilotage : quelques réflexions », *Semaine sociale Lamy*, p. 35-41.

Kemp R., Loorbach D. and Rotmans J., "Transition management as a model for managing processes of co-evolution towards sustainable development", *International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, 2007, vol. 14, n°1, p. 78-91.

COMITE SCIENTIFIQUE MULTIDISCIPLINAIRE

Pierre Baret, Professeur Associé - Groupe Sup de Co La Rochelle
 Sami Ben Larbi, Maître de conférences HDR, Université de Toulon
 Sandrine Berger-Douce, Professeur, Ecole des Mines de Saint-Etienne
 Véronique Bon, Maître de conférences HDR, Université de Toulon
 Line Bergery, Maître de conférences HDR, Université de Toulon
 Isabelle Bouty, Professeur, Université de Toulon
 Vincent Chauvet, Professeur, Université de Toulon
 Cécile Clergeau, Professeur, Université de Nantes
 Françoise De Bry, Maître de conférences HDR, Université de Paris Sud
 Frédérique Déjean, Professeur, Université de Lorraine
 Jean Galanos, Maître de conférences HDR, Université de Toulon
 Sandrine Haudebert, Professeur, Université de Toulon
 Alain Lacroux, Maître de conférences, Université de Toulon
 Samuel Mercier, Professeur, Université de Bourgogne
 Pierre Xavier Meschi, Professeur, Aix – Marseille Université
 Benoit Pigé, Professeur, Université de Franche Comté
 André Sobczak, Professeur, Audencia Nantes Ecole de Management
 Jacques Spindler, Professeur émérite, Université de Nice Sophia Antipolis
 Stéphane Trébuçq, Professeur, Université de Bordeaux
 Corinne Van der Yeught, Maître de conférences, Université de Toulon
 Delphine Van Hoorebek, Maître de conférences HDR, Université de Toulon

COMITE D'ORGANISATION

Sami Ben Larbi, Laboratoire GRM, Université de Toulon
 Alain Lacroux, Laboratoire GRM, Université de Toulon
 Khalid Hamdoun, Laboratoire GRM, Université de Toulon
 Margit Munzer, Laboratoire GRM, Université de Toulon
 Corinne Van der Yeught, Laboratoire GRM, Université de Toulon

PROCEDURE D'EVALUATION

Chaque communication sera évaluée, de façon anonyme par deux lecteurs à partir d'une grille d'analyse.

- 30 janvier 2016 : date limite d'envoi des intentions de communication
- 15 février 2016 : réponse du comité scientifique
- 29 février 2016 : date limite d'envoi des communications
- 20 mars 2016 : retour de l'avis du comité scientifique
- 10 avril 2016 : date limite d'envoi des versions définitives corrigées

DEMARCHE DE SOUMISSION

Les intentions de communication sont à adresser en fichier attaché (word) à Sami Ben Larbi (benlarbi@univ-tln.fr) en indiquant dans l'objet « COMJS 2016 ».

Les intentions de communication doivent comporter 2 volets :

- Une page de garde comportant le titre et/ou le sous-titre de l'article, les prénoms, les noms des auteurs, l'indication et l'adresse complète de l'organisme (laboratoire, université, etc.) ainsi que l'adresse Internet de l'auteur à qui seront envoyées toutes les correspondances.
- Un texte rappelant le titre de la communication et permettant d'appréhender l'objectif et l'intérêt de la recherche ainsi que les principaux arguments et éléments de discussion qui seront développés.

Le texte en format word, times 12, interligne simple ne devra pas dépasser 3 pages.

Plus tard, les envois anonymés des propositions de communication devront être effectués à la même adresse. Le texte complet (une trentaine de pages, 25 lignes par page et en double interligne) devra respecter les règles de présentation de la revue de l'organisation responsable disponibles sur le site (<http://riodd.net/ror-la-revue-du-riodd/>) et rappelées ci-dessous dans la partie intitulée « Normes de présentation ».

PUBLICATION

Les communications seront publiées sous la forme de « communications préalables ».

Les meilleures communications feront l'objet d'une publication éditée dans un numéro spécial de la Revue de l'Organisation Responsable.

NORMES DE PRESENTATION

Le format de soumission des communications doit respecter les instructions suivantes :

Le texte doit être rédigé en français ou en anglais. Il sera dactylographié à raison de 25 lignes par page et en double interligne. Il ne devra pas dépasser 30 pages. Les pages seront numérotées en bas à droite.

Un résumé et un abstract sont exigés.

La première page comportera le titre et/ou le sous-titre de l'article, les prénoms, les noms des auteurs, l'indication et l'adresse complète de l'organisme (laboratoire, université, etc.) ainsi que l'adresse Internet de l'auteur à qui seront envoyés les épreuves à corriger et toute correspondance.

Cinq mots-clés maximum en français et en anglais, seront suggérés par les auteurs.

Le texte de l'article commencera en page deux par le titre, un bref résumé ne dépassant pas 10 lignes.

Ce résumé doit être fourni dans deux langues, le français et l'anglais.

Les sous-titres de même valeur seront signalés d'une façon identique.

Bibliographie

Les références bibliographiques seront classées par ordre alphabétique, chaque référence doit avoir été citée dans le texte. La bibliographie doit commencer sur une page séparée intitulée Bibliographie. Les références seront classées par ordre alphabétique à partir du nom du premier auteur (en cas d'auteurs multiples) ou de l'éditeur ou du nom du périodique s'il n'y a aucune indication de nom d'auteur ou d'éditeur. Plusieurs références d'un même auteur seront classées par ordre chronologique de publication. Plusieurs références d'un même auteur publiées la même année seront identifiées par des lettres minuscules (a, b, etc.) après l'année. Les noms d'auteurs sont répétés pour chaque entrée. Les références bibliographiques doivent apparaître dans le texte en mettant entre parenthèses les noms d'auteurs suivis des années de publication.

Exemple :

« Les recherches sur le sujet (Peretti, 2005 ; Thornburg, 1991 ; Gond, 2005a, b) permettent d'affirmer... »

Le numéro de la page doit être précisé dans le cas d'une citation pour permettre de la situer précisément. De même lorsque le propos d'un auteur est résumé ou paraphrasé le(s) numéro(s) de pages doivent être fournis. Les numéros de pages suivent la date de publication et sont séparés d'elle par deux points. Exemple :

Igalens a écrit que la crédibilité des informations publiées « repose sur l'existence d'un contrôle externe » (2004 : 112)

Si les travaux ont été réalisés par deux auteurs, les deux auteurs doivent être cités chaque fois dans le texte. Si les travaux émanent de plus de deux auteurs, la première fois que la référence apparaît tous les auteurs doivent être cités ; les citations suivantes des mêmes travaux ne comprendront que le nom du premier auteur suivi de « et al. » et de l'année. Toutefois lorsque le nombre des coauteurs est supérieur à cinq, seul le nom du premier d'entre eux est cité suivi de « et al. »

Concernant les ouvrages figurant en bibliographie il convient d'adopter la présentation suivante : noms de l'auteur ou de l'éditeur suivi des initiales du (ou des) prénom(s). Année. Titre du livre (en italique et en gras). Ville dans laquelle le livre a été publié, pays : nom de la maison d'édition. Exemples :

Boulding, K.E. 1956. *The image*. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Kahn, R.L., & Boulding, E. (Eds.). 1964. *Power and conflict in organizations*. Glencoe, IL: Free Press.

Katz, D., & Kahn, R.L. 1978. *The social psychology of organizations* (2nd ed.). New York: Wiley.

U.S. Department of Labor Statistics, 1976-1983. *Employment and earnings*. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.

Les revues sont présentées ainsi : noms de l'auteur (ou des auteurs), initiales. Année. Titre de l'article. Nom de la Revue, numéro de volume (numéro de la publication) : numéros des pages. Le numéro de la publication n'est nécessaire que si chaque nouvelle publication d'un même volume commence à la page 1 ; lorsque la pagination est suivie d'un numéro au numéro suivant dans le cadre d'un même volume, l'indication du numéro de publication n'est pas nécessaire. Exemples :

Fry, L. W., & Slocum, J. W., Jr. 1984. Technology, structure, and workgroup effectiveness: A test of a contingency model. *Academy of Management Journal*, 27: 221-246.

Goggin, W. C. 1974. How the multidimensional structure works at Dow Corning. *Harvard Business Review*, 55 (1): 54-65.

Murray, T. J. 1987. Bitter survivors. *Business Month*. May: 28-31.

Si un article issu d'un périodique n'a pas d'auteur, le nom du périodique suffit, à la fois dans le texte et dans la bibliographie.

Dans le texte:

Parmi les avancées, on compte l'extension de la prestation compensatoire sans limite d'âge (Le Monde Initiative, 2004)

Dans la bibliographie:

Le Monde Initiative. 2004. Handicap, quelques avancées. Juillet-Août : 3.

Les chapitres de livres se présentent ainsi : noms des auteurs, initiales. Année. Titre du chapitre (en minuscule sauf pour la première lettre). In suivi des initiales puis du nom de l'éditeur (Ed.), titre du livre (en gras et en italique) : numéro de pages. Ville dans laquelle le livre a été publié, pays : nom de la maison d'édition. Exemples :

Berg, N.A. 1973. Corporate role in diversified companies. In B. Taylor & I. MacMillan (Eds.), *Business policy: Teaching and research*: 298-347. New York: Wiley.

Roberts, F.S. 1976. Strategy for the energy crisis: The case of commuter transportation policy. In R. Axelrod (Ed.), *Structure of decision*: 142-179. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Sitkin, S.B. In press. Secrecy norms in organizational settings. In L.D. Browning (Ed.), *Conceptual frontiers in organizational communication*. Albany: State University of New York Press.

Les papiers non publiés, thèses, communications, doivent suivre la présentation suivante :

Hereng, H. 2003. Réseaux d'observation sociale. Caractérisation et performance. Thèse non publiée de doctorat de gestion, Université des sciences sociales, Toulouse.

Wall, J.P. 1983. Work and nonwork correlates of the career plateau. Paper presented at the annual meeting of the Academy of Management, Dallas, TX.

Bartlett, C.A. 1986b. Kentucky Fried Chicken (Japan) Limited. (Case No. 9-387-043). Boston, MA: Harvard Business School Case Services.